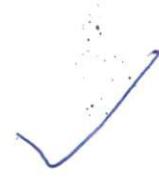


DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : HIREHYS HASSAN 

Titulaire de la CIN : W.A.5090

Matricule RAM : 1.0.0.6.2

Adresse domicile : 324 Lot EL WAFAH Dcroue

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : ELGHALMI AICHA

Titulaire de la CIN : W.A.92925

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 20.20 Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur «.

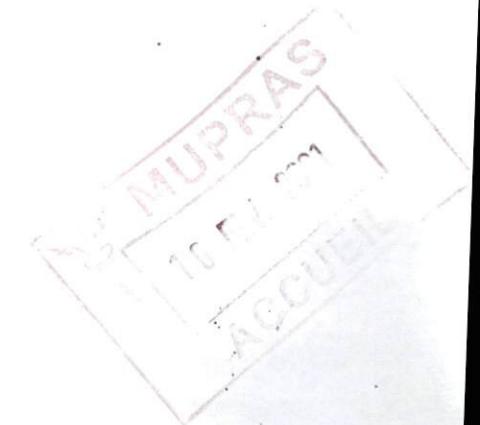
ARTICLE 4 et 6 ».

Je m'engage à avertir les services de la MUPRAS de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca le : 08/02/2021

Signature :





RETRAITE

HIRCHY HASSAN

0010062



N° WA5090 رقم Validé jusqu'au 05.12.2020 صالحة الى غاية

ابن محمد بن العاشي
و سعيدة بنت علي

Fils de MOHAMED ben MAACHI
et de SAIDA bent ALI

العنوان 324 تجزئة الوفاء اثن الدروة

Adresse 324 LOT EL WAFEA H DEROUA

N° état civil 1134/1962 رقم الحالة المدنية Sexe M الجنس



N° WA92925 رقم Validé jusqu'au 05.12.2020 صالحة الى غاية

بنت محمد بن التهامي
و فاطمة بنت المكي

Fille de MOHAMMED ben THAMI
et de FATNA bent EL MEKKI

العنوان 324 تجزئة الوفاء اثن الدروة

Adresse 324 LOT EL WAFEA H DEROUA

N° état civil 692/1976 رقم الحالة المدنية Sexe F الجنس



Conjoint(s):

EL GALMI AICHA

Siège Social: Royal Air Maroc, Boulevard Abdellah Benchrif, Aéroport Casa Anfa, Casablanca.
Affiliation CNSS: 1213727

Cette carte de travail est la propriété de Royal Air Maroc.

Elle est strictement personnelle et non cessible.

Toute utilisation abusive est passible de sanctions disciplinaires.